

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le vendredi 27 février 2026

Avis est donné, conformément aux règlements de la compagnie, que l'assemblée générale annuelle d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie aura lieu en présentiel, avec diffusion en ligne, le vendredi 27 février 2026 à 10h (AST).

LES POINTS SUIVANTS SERONT INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR:

1. Rapports sur les affaires de la compagnie pour l'année financière 2025.
2. Élection des administratrices et administrateurs.
3. Nomination de l'auditeur externe.
4. Toute autre question pouvant intéresser la compagnie (sous réserve des règlements).

Pour participer à notre assemblée,
visitez notre site : **www.assomption.ca**

GENEVIÈVE LAFORGE
Secrétaire générale



Assomption Vie